

Envoyé en préfecture le 30/09/2020

Reçu en préfecture le 30/09/2020

Affiché le

ID : 029-212901011-20200921-2020\_09\_21\_15-DE



(Finistère)

Landéda, le 15 septembre 2020

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 21 septembre 2020**

**AMENAGEMENT DE LA VC3 : AVENANTS DE TRAVAUX**

**RAPPORT N°15-08/2020**

Par délibération en date du, le Conseil municipal a décidé de réaliser l'aménagement de la voie communale n°3. Pour ce faire, les marchés de travaux, après mise en concurrence et analyse, ont été attribués pour le lot 1 « voirie et réseaux divers » à la société EUROVIA pour un montant initial de 521 711,18 € HT et pour le lot 2 « espaces verts » à la société MINOU PAYSAGE pour un montant initial de 120 520,95 € HT.

Ces marchés ont été notifiés en janvier 2020. Les travaux ont débuté en février 2020. Lors des travaux, des ajustements sont nécessaires avec les entreprises. C'est le cas pour les deux lots :

- Lot 1 : Eurovia
  - Montant initial : 521 711,18 € HT
  - Avenant en plus value : 56 068,40 € HT
  - Montant final : 577 779,58 € HT
  - % d'augmentation : 10,75 %
  - Détail de l'avenant :
    - Contraintes sanitaires dus à la COVID-19 : 10 000 € HT
    - Accès NARVOR : 3 041,40 € HT
    - Cheminement doux : 20 250 € HT
    - Eaux pluviales : 14 071,20 € HT
    - Comblement de la fosse de l'école Notre Dame des Anges : 550 € HT
    - Parking arrière de l'école séparation avec le chemin : 5 723,80 € HT
    - Réglage et drainage du cheminement doux : 5 680 € HT
    - Réseau d'eaux pluviales Ar Poull Du : - 3248 € HT
- Lot 2 : Minou Paysage
  - Montant initial : 120 520,95 € HT
  - Avenant en plus value : 12 635,00 € HT
  - Montant final : 133 155,95€ HT
  - % d'augmentation : 10,48 %
  - Détail de l'avenant :
    - Clôture de séparation entre le cheminement doux et l'école : 8 050 € HT
    - Reprise du mur d'entrée d'école : 720 € HT
    - Confortement du talus : 1 155 € HT
    - Modification du mur entre les parcelles 112 et 114 : 1 980 € HT
    - Reprise de la tête de mur de l'école : 730 € HT

Par conséquent, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à signer, au nom et pour le compte de la Commune, les avenants aux marchés de travaux comme décrits ci-dessus.



**Nombre de membres**

en exercice	= 27
Présents	= 24
Votants	= 27

**Délibération du conseil municipal**

**N°15-08/2020**

**Réunion du 21 septembre**

**AMENAGEMENT DE LA VC3 : AVENANTS DE TRAVAUX**

Le Conseil municipal, légalement convoqué, réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Christine CHEVALIER, Maire de la commune,  
Étaient présents : Christine CHEVALIER, Anne POULNOT-MADEC, Laurent LE GOFF, Nolwenn DAUPHIN, Jean-Luc CATTIN, Danielle FAVE, Alexandre TREGUER, Céline PRONOST, Isabelle POUILLAIN, Philippe COAT, Hervé LOUARN, Catherine COUSTANCE, Bernard THEPAUT, Marie-Laure LOUBOUTIN, Laurent QUEZEDE, Camille SORDET, Jean-Pierre GAILLARD, Marine VAUTIER, Jean-Luc LE ROUX, Erwan DENEZ, Sylvaine COANT, Martine KERFOURN, Christophe ARZUR, Pascale BIHANNIC

**Absents :**

David KERLAN à Christine CHEVALIER

Daniel GODEC à Alexandre TREGUER

Muriel COLLOMBAT à Jean-Luc CATTIN

Monsieur Jean-Luc LE ROUX a été élu(e) secrétaire de séance.

**Alexandre TREGUER, rapporteur(e), entendu(e),**

**Le conseil adopte à 27 voix pour cette délibération.**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la Commande publique.

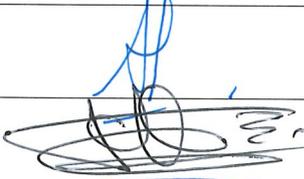
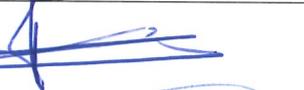
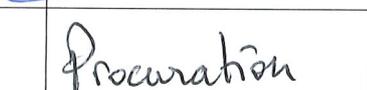
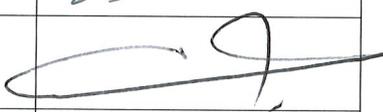
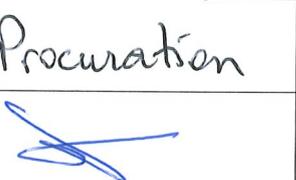
Vu le rapport de Mme le Maire,

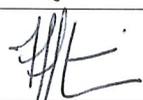
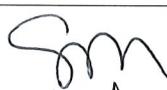
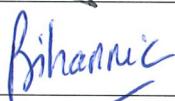
DÉLIBÈRE

**ARTICLE 1** : Le Conseil Municipal décide d'autoriser Mme le Maire, au nom et pour le compte de la Commune, à signer les avenants suivants :

- Lot 1 : Eurovia
  - Montant initial : 521 711,18 € HT
  - Avenant en plus value : 56 068,40 € HT
  - Montant final : 577 779,58 € HT
  - % d'augmentation : 10,75 %
  - Détail de l'avenant :

- Contraintes sanitaires dus à la COVID-19 : 10 000 € HT
- Accès NARVOR : 3 041,40 € HT
- Cheminement doux : 20 250 € HT
- Eaux pluviales : 14 071,20 € HT
- Comblement de la fosse de l'école Notre Dame des Anges : 550 € HT
- Parking arrière de l'école séparation avec le chemin : 5 723,80 € HT
- Réglage et drainage du cheminement doux : 5 680 € HT
- Réseau d'eaux pluviales Ar Poull Du : - 3248 € HT
- Lot 2 : Minou Paysage
  - Montant initial : 120 520,95 € HT
  - Avenant en plus value : 12 635,00 € HT
  - Montant final : 133 155,95€ HT
  - % d'augmentation : 10,48 %
  - Détail de l'avenant :
    - Clôture de séparation entre le cheminement doux et l'école : 8 050 € HT
    - Reprise du mur d'entrée d'école : 720 € HT
    - Confortement du talus : 1 155 € HT
    - Modification du mur entre les parcelles 112 et 114 : 1 980 € HT
    - Reprise de la tête de mur de l'école : 730 € HT

CHEVALIER Christine	
KERLAN David	Procurator
POULNOT - MADEC Anne	
LE GOFF Laurent	
DAUPHIN Nolwenn	
CATTIN Jean-Luc	
FAVÉ Danielle	
TRÉGUER Alexandre	
SIMIER Céline	
GODEC Daniel	Procurator
POULLAIN Isabelle	
COAT Philippe	
COLLOMBAT Muriel	Procurator
LOUARN Hervé	

COUSTANCE Catherine	
THÉPAUT Bernard	
LOUBOUTIN Marie-Laure	
QUÉZÉDÉ Laurent	
SORDET Camille	
GAILLARD Jean-Pierre	
VAUTIER Marine	
LE ROUX Jean-Luc	
DENEZ Erwan	
COANT Sylvaine	
KERFOURN Martine	
ARZUR Christophe	
BIHANNIC Pascale	

Envoyé en préfecture le 30/09/2020

Reçu en préfecture le 30/09/2020

Affiché le

ID : 029-212901011-20200921-2020\_09\_21\_15-DE